

Améliorer la robustesse de son système fourrager face aux aléas climatiques

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir adapter la conduite des prairies face aux aléas climatiques
- Savoir construire un système fourrager plus diversifié et résilient face aux aléas climatiques

CONTENU

- Comprendre le fonctionnement d'une communauté prairiale : croissance et régénération
- Comprendre les interactions pratiques agricoles / aléas climatiques / évolution de la flore
- Savoir mettre en place des pratiques de gestion et d'entretien favorables aux prairies
- Savoir identifier les espèces fourragères d'intérêt pour ma ferme
- Savoir composer et planter des mélanges prairiaux diversifiés : modalités d'implantation, choix des variétés...
- Savoir articuler les ressources fourragères sur ma ferme

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS MATÉRIELS

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques en salle, échanges stagiaires/intervenant.
- Présentation orale, support diaporama, vidéoprojecteur et paperboard.
- QCM d'évaluation des acquis et des compétences.

Moyens matériels :

Les stagiaires ne doivent pas apporter de matériel spécifique.

INFOS PRATIQUES

Lieu : secteur Puget-Théniers

Date : lundi 23 janvier 2023

Durée : 7 heures.

Horaires : 9h00 - 17h00.

Repas : tiré du sac.

Intervenant(s) : Maxime VIAL, formateur et conseiller en système fourrager (VIAL Prairies)

Responsable de formation : Agnès SARALE, animatrice agribio06.agnes@bio-provence.org ou 06 64 42 07 97

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarif :

- Prise en charge par les fonds VIVEA selon éligibilité (vérifier la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour plus d'informations, consulter nos CGS.
- 160 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.
- 190 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : *En amont* : analyse des besoins. *En cours* : recueil des attentes. *A la fin* : évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?

Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription** : 10/02/2023
- **Validation de l'inscription** : via le formulaire suivant <https://forms.gle/Tt8YFGd68p3gu3mM7>, se référer aux CGS pour les informations complémentaires.
- **Nombre de stagiaires** : maximum 7
- **Délais d'annulation** : le stagiaire peut annuler jusqu'à 10 jours avant le début de la formation. Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour tout porteur de PSH, nous contacter.**